

DÉPÔT DES CONDAMNÉS AUX TRAVAUX FORCÉS ET DES RELÉGABLES DE SAINT-MARTIN-DE-RÉ

N^{os}
des tableaux.

- I. — Mouvement d'entrées et de sorties pendant l'année 1920. — Population au 31 décembre 1920. (Page 270.)
- II. — Départs à destination de la Guyane. (Page 270.)
- III. — Répartition de la population au 31 décembre 1919 et des entrées pendant l'année 1920, d'après les parts à eux attribuées sur le produit de leur travail, suivant la catégorie pénale à laquelle ils appartiennent. (Page 271.)
- IV. — Répartition de la population au 31 décembre 1919, et des entrées pendant l'année 1920 sous le rapport de l'instruction. (Page 271.)
- V. — Renseignements relatifs aux grâces, commutations de peines et récompenses. (Pages 272 et 273.)
- VI. — Renseignements sur l'état disciplinaire. (Pages 272 et 273.)
- VII. — Mouvement de l'infirmerie pendant l'année 1920. (Pages 272 et 273.)
- VIII. — Malades admis aux infirmeries, classés d'après la nature de la maladie, l'âge, la saison la durée de la captivité, l'état de santé avant l'entrée dans la maison. (Pages 274 à 277.)
- IX. — Malades décédés dans les infirmeries, classés d'après la nature de la maladie, l'âge, la saison, l'état de santé au moment de l'entrée. (Pages 278 à 281.)
- X. — Renseignements numériques sur les détenus aliénés ou épileptiques et les suicides. (Page 282.)
- XI. — Industries exploitées. — Nombre de journées de travail. — Nombre moyen des travailleurs pendant l'année. — Nombre des travailleurs au 31 décembre 1920. — Produit de la main-d'œuvre. — Produit par journée de travail. (Page 283.)
- XII. — Accidents du travail pendant l'année 1920. (Page 284.)
- XIII. — Répartition des produits de la main-d'œuvre pendant l'année 1920. (Page 285.)
- XIV. — Résumé des comptes de pécule des condamnés pour l'année 1920. (Page 285.)
- XV. — Dépenses des condamnés sur leur pécule pendant l'année 1920. (Page 286.)
- XVI. — Répartition des journées de détention suivant l'état d'occupation, de chômage, de maladie et de punition. (Page 287.)
- XVII. — Répartition de la population au 31 décembre 1920, suivant l'état d'occupation, de chômage, de repos, de maladie et de punition. (Page 287.)

TABLEAU N° V. — Renseignements relatifs aux grâces, commutations de peines et récompenses.

CATÉGORIES PÉNALES	REMISE entière ou de restant de la peine.	COMMUTATION				RÉDUCTION DE LA PEINE			TOTAL DES REMISES COMMUTATIONS ET RÉDUCTIONS DE PEINE			RÉCOMPENSES			OBSERVATIONS		
		des travaux forcés à perpétuité en déportation simple.	des travaux forcés en réclusion.	des travaux forcés en détention et emprisonne- ment.	TOTAL	de moins d'un an.	d'un an à trois ans.	de trois à quatre ans	de cinq ans et plus	TOTAL	sur la proposition de l'Adminis- tration.	sur demande des condamnés ou de leur famille.	TOTAL	DIXIÈMES supplémen- taires.		VERSEMENTS permanents.	TOTAL
Travaux forcés.....	2	»	15	13	28	»	11	»	16	27	»	57	57	»	»	»	
Déportation.....	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»		
Relégation.....	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»		

NOTA. — La remise de la relégation faite à un relégué est comptée comme une remise totale de la peine.

TABLEAU N° VI. — Renseignements sur l'état disciplinaire.

CATÉGORIES PÉNALES	PEINES PRONONCÉES par les tribunaux pendant la détention.					NATURE DES INFRACTIONS													PUNITIONS PRONONCÉES PAR LA JUSTICE DISCIPLINAIRE DE L'ÉTABLISSEMENT								NOMBRE DE CONDAMNÉS PUNIS				JOURNÉES de cellule.			JOURNÉES de discipline.	JOURNÉES de privations alimentaires		ÉVASIONS pendant l'année				
	Mort.	Travaux forcés.	Réclusion.	Emprisonnement.	TOTAL des colonnes 2 à 5.	Vols.	VOIES DE FAIT							Refus de travail.	Paresse, négligence dans le travail.	TOTAL des colonnes 7 à 18.	Cellule.	Salle de discipline.	Pain sec.	Autres privations alimentaires.	Réduction de dixièmes.	Amendes.	Autres punitions.	Réprimandes.	TOTAL	Une fois.	Deux fois.	Trois fois.	Quatre fois et plus.	TOTAL	Prévention, punition ou consignation.	Séquestration.	Observation et isolement.	Journées de salle de discipline.	A titre de punition principale.	A titre d'accessoire d'une autre punition.	Tentées.	Évadés repris pendant l'année.	Évadés non repris au 31 décembre.		
							Contre le personnel supérieur.	Contre les agents de surveillance ou les contremaîtres libérés.	Evènements d'autres détenus.	Rébellion, mutinerie.	Attentat aux mœurs.	Infraction au silence.	Usage du tabac.																											Jeux, trafic, possession illécite d'argent.	Infractions diverses.
Travaux forcés.	»	»	»	»	»	3	»	»	51	88	19	1.825	242	258	747	29	176	3.438	1.004	»	1.784	68	»	299	75	201	3.431	151	72	39	23	285	5.454	»	71	»	729	17	»	»	»
Déportation.....	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»		
Relégation.....	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»		
TOTAUX.....	»	»	»	»	»	3	»	»	51	88	19	1.825	242	258	747	29	176	3.438	1.004	»	1.784	68	»	299	75	201	3.431	151	72	39	23	285	5.454	»	71	»	729	17	»	»	»
TOTAUX GÉNÉRAUX.....	»	»	»	»	»	»	»	»	51	88	19	1.825	242	258	747	29	176	3.438	3.431	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»		

NOTA. — 7 condamnés renvoyés purement et simplement.

TABLEAU N° VII. — Mouvement de l'infirmerie, pendant l'année 1920.

EFFECTIF DE L'INFIRMERIE au 31 décembre 1919.	ENTRÉES EN 1920	TOTAL	SORTIES		PENDANT L'ANNÉE			EFFECTIF DE L'INFIRMERIE au 31 décembre 1920.	JOURNÉES D'INFIRMERIE
			TRANSFÉRÉS dans des établissements d'aliénés.	GUÉRIS	LIBÉRÉS	DÉCÉDÉS	TOTAL		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
38	168	206	»	165	»	14	179	27	10.777

TABLEAU N° VIII. — Malades admis aux infirmeries, classés d'après la nature de la maladie, l'âge, la saison, la durée de la captivité, l'état de santé avant l'entrée dans la maison.

NATURE DES MALADIES	NOMBRE des malades traités.			NOMBRE des maladies suivant la forme.		NOMBRE DES MALADES suivant l'âge.				NOMBRE DES MALADES suivant la saison.				NOMBRE DES MALADES suivant la durée de la captivité.					NOMBRE DES MALADES suivant l'état de santé à l'entrée dans la maison.							
	Restant au 31 décembre 1919.	Admis pendant l'année 1920.	TOTAL	Aiguë.	Chronique.	16 à 20 ans.	Plus de 20 à 25 ans.	Plus de 25 à 30 ans.	Plus de 30 à 40 ans.	1 ^{er} trimestre.	2 ^e trimestre.	3 ^e trimestre.	4 ^e trimestre.	1 ^{re} année.	2 ^e année.	3 ^e année.	4 ^e année.	5 ^e année.	Après la 5 ^e année	Existence de la maladie.	Constitution faible.	Bon état de santé.				
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27
Appareil circulatoire.....	1	2	2	2	»	»	»	1	1	»	»	»	»	»	1	1	»	»	1	1	»	»	»	1	1	»
	2	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	3	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Appareil respiratoire.....	4	33	38	19	14	1	12	11	8	»	1	»	»	10	11	4	8	2	7	16	5	3	»	10	8	15
	5	37	37	25	12	3	14	11	8	1	»	»	»	11	9	7	10	4	8	14	6	5	»	8	13	16
	6	5	21	3	2	3	»	»	1	1	»	»	»	1	2	1	1	»	1	2	2	»	»	1	2	2
Appareil digestif et annexes....	7	14	16	9	5	2	2	4	4	2	»	»	»	3	4	2	5	1	4	6	2	1	»	3	2	9
	8	»	7	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	9	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Appareil génito-urinaire.....	10	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	11	5	5	2	3	2	»	1	1	1	»	»	»	2	1	1	1	1	2	1	1	»	»	3	2	»
	12	2	2	2	»	»	»	2	»	»	»	»	»	»	1	»	1	»	1	1	»	»	»	»	1	1
Appareil cérébro-spinal et nerveux.....	13	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	14	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	15	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	16	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	17	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	18	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Appareil des sens de la peau et du tissu cellulaire..	19	4	4	4	»	»	2	»	»	2	»	»	»	1	»	1	2	1	2	1	»	»	»	»	»	4
	20	1	1	1	»	»	»	1	»	»	»	»	»	»	1	»	»	»	»	1	»	»	»	»	1	»
	21	6	6	4	2	1	3	2	»	»	»	»	»	2	1	1	2	1	2	3	»	»	»	1	1	4
	22	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Appareil locomoteur.....	23	3	3	3	»	»	2	1	»	»	»	»	»	»	1	1	1	»	1	1	1	»	»	»	1	2
	24	7	9	7	»	»	1	2	»	1	3	»	»	2	1	»	4	»	1	3	2	1	»	1	2	4
	25	4	4	4	»	»	»	2	»	»	»	»	»	»	2	1	1	»	2	2	»	»	»	1	2	1
	26	2	2	2	»	»	»	»	2	»	»	»	»	»	1	1	»	»	»	1	1	»	»	»	»	2

TABLEAU N° X. — Renseignements numériques sur les détenus aliénés ou épileptiques et les suicides.

CATEGORIES	NOMBRE au 31 décembre 1919.		CAS CONSTATÉS pendant l'année 1920.		TOTAL		SORTIES		RESTE au 31 décembre 1920.		NOMBRE DE SUICIDES						Nombre des individus ayant tenté ou accompli des suicides qui avaient donné antérieurement des signes d'aliénation mentale.						
	Aliénés épileptiques	épileptiques non aliénés.	Aliénés épileptiques ou non	épileptiques non aliénés.	Aliénés épileptiques	épileptiques non aliénés.	Aliénés épileptiques	épileptiques non aliénés.	Aliénés épileptiques	épileptiques non aliénés.	TENTÉS			ACCOMPLIS									
PÉNALES	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	
Travaux forcés	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	23
Déportation	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	23
Relégués	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	23

TABLEAU N° XI. — Industries exploitées. — Nombre de journées de travail. — Nombre moyen des travailleurs pendant l'année. — Nombre des travailleurs au 31 décembre 1920. — Produit de la main-d'œuvre. — Produit par journée de travail.

NOMENCLATURE des INDUSTRIES EXPLOITÉES	JOURNÉES DE TRAVAIL	NOMBRE moyen des travailleurs pendant l'année.			NOMBRE des travailleurs au 31 décembre 1920.			PRODUIT NET	GRATIFICATIONS	TOTAL des colonnes 9 et 10.	PRODUITS par journée de travail		
		Ouvriers.	Apprentis.	TOTAL	Ouvriers.	Apprentis.	TOTAL				D'après les tarifs.	Gratifications.	TOTAL
Service général	6.928	19	»	19	20	»	20	7.814 20	206 60	8.020 80	1 13	0 03	0 16
Infirmerie	1.963	5	»	5	4	»	4	2.177 55	»	2.177 55	1 11	»	1 11
Bâtiments et divers	7.790	21	»	21	27	»	27	7.306 85	200 50	7.507 35	0 94	0 03	0 97
<i>Travaux industriels:</i>													
Cordonnerie	725	2	»	2	2	»	2	735 28	5 75	741 03	1 01	0 01	1 02
Émouchettes	9.147	25	»	25	68	»	68	4.675 97	139 91	4.815 88	0 50	0 02	0 52
Étoupes	22.893	63	»	63	164	»	164	11.302 08	1.034 67	12.336 75	0 49	0 05	0 54
Jambières	1.297	4	»	4	»	»	»	1.107 25	337 05	1.444 30	0 85	0 26	1 11
Plumes	9.147	25	»	25	44	»	44	5.480 68	907 11	6.387 79	0 60	0 10	0 70
Vannerie	5.211	14	»	14	17	»	17	4.952 22	207 95	5.160 17	0 95	0 04	0 99
TOTAUX	65.100	178	»	178	346	»	346	45.552 08	3.039 54	48.591 62	0 70	0 05	0 75

TABLEAU N° XII. — Accidents du travail pendant l'année 1920.

ACCIDENTS AYANT OCCASIONNÉ		NATIONALITÉS							OBSERVATIONS	
LA MORT		FRANÇAIS	ALLEMANDS	ANGLAIS	BELGES	HISPANOLES	ITALIENS	SUISSES		AMÉRICAINS
UNE INCAPACITÉ absolue et permanente.	1	»	»	»	»	»	»	»	»	16
	UNE INCAPACITÉ partielle et permanente.									
UNE INCAPACITÉ temporaire.	3	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	NOMBRE									
MARIÉS veufs ou divorcés.	5	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	AVEC ENFANTS de moins de 16 ans.									
CÉLIBATAIRES avec ascendants ou descendants.	7	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	NOMBRE									

TABLEAU N° XIII. — Répartition des produits de la main-d'œuvre pendant l'année 1920. (Jour. de dét. 158.453.)

MONTANT DU PRODUIT DU TRAVAIL, GRATIFICATIONS COMPRISES		PRODUIT MOYEN PAR JOURNÉE DE DÉTENTION			
PÉCULE DES DÉTENUS	PORTION concédée aux entrepreneurs.	PÉCULE DES DÉTENUS	PORTION concédée aux entrepreneurs.	PORTION RESTANT ACQUISE	
				sur les travaux exécutés pour le compte de particuliers.	sur les travaux exécutés en régie pour le compte de l'Etat.
1	2	3	4	5	6
fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
16.719 96	»	30.408 30	»	1.463 27	48.591 62
Disponible.	Réserve.	Disponible.	Réserve.	Disponible.	Réserve.
7	8	7	8	9	10
fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
0 1054	»	0 1054	»	0 1919	»
TOTAL	TOTAL	TOTAL	TOTAL	TOTAL	TOTAL
12	11	10	11	9	12
fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
0 3065	0 0092	0 0092	0 0092	0 0092	0 3065

TABLEAU N° XIV. — Résumé des comptes de pécule des condamnés pour l'année 1920.

SITUATION DU PÉCULE au 31 décembre 1919.		RECETTES DU PÉCULE DISPONIBLE					DÉPENSES DU PÉCULE DISPONIBLE					SITUATION DU PÉCULE au 31 décembre 1920.											
AVOIR AU PÉCULE	DÉBIT au pécule disponible.	Produit du travail.	Services en qualité de moniteurs, prévôts, etc.	MARCHÉS étrangers au travail.	Avoir des détenus venant d'autres maisons centrales ou réintégrés après extraction.	Virement du pécule réserve.	TOTAL	Dépenses faites volontairement par les condamnés pendant leur détention.	Retenues pour bris, dégradations, fournitures.	Prélèvements pour amendes et frais de justice.	Payements aux libérés au moment de la sortie.	Solde de compte des détenus transférés ou pour leur compte.	Solde de compte des détenus décédés.	Solde de compte des détenus évadés.	TOTAL	A déduire : débet des libérés, transférés, évadés, extraits, évadés.	TOTAL net des dépenses.	AVOIR AU PÉCULE	DÉBIT au pécule disponible.				
																				disponible.	réserve.	disponible.	réserve.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24
fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
20.221 31	499 45	16.719 96	75 120.981 10	6	115 28	»	138.202 09	»	138.202 09	98.152 13	326 80	»	428 09	5.638 31	1.583 72	»	106.079 05	101 08	105.977 97	51.989 24	»	238 28	

TABLEAU N° XV. — Dépenses des condamnés sur leur pécule pendant l'année 1920.

DÉPENSES PERSONNELLES		MOYENNE DES DÉPENSES PERSONNELLES PAR JOURNÉE DE DÉTENTION		ÉVALUATION DES VIVRES SUPPLÉMENTAIRES DONNÉS GRATUITEMENT																			
Pain.	Autres aliments.	Efects d'habillement et menus ustensiles.	Ports de lettres, frais d'actes notariés, dépenses diverses.	Pain.	Autres aliments et boissons.	TOTAL des co- lonnes 14 à 17.	Par journée de dé- tention.																
								1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16
fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	
69.979 54	7.632 60	11.288 54	86.900 68	9.251 45	»	»	»	96.152 13	0 4416	0 0481	0 0712	0 5610	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»

TABLEAU N° XVI. — Répartition des journées de détention, suivant l'état d'occupation, de chômage, de repos, de maladie et de punition.

JOURNÉES DE TRAVAIL		JOURNÉES DE CHÔMAGE		JOURNÉES DE REPOS		JOURNÉES DE MALADIE		JOURNÉES DE PUNITION		TOTAL		
En COMMUN	A L'ISOLEMENT	Jours de chômage faute de travail.	Jours de chômage faute de travail.	Jours de repos	Par prescription médicale.	Par suite de mauvais temps ou de réparations à l'outillage, etc.	Jours de maladie	A L'ISOLEMENT sans travail.	Par PUNITION disciplinaire.	A LA SALLE de discipline.	TOTAL	
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
63.069	2.041	52.417	»	251	24.304	79	»	71	5.454	»	158.463	
65.100		24.634		18		27		5.525		158.463		

TABLEAU N° XVII. — Répartition de la population au 31 décembre 1920, suivant l'état d'occupation, de chômage, de repos, de maladie et de punition.

TRAVAILLEURS		AU CHÔMAGE		AU REPOS		L'INFIRMERIE		EN CELLULE SANS TRAVAIL		TOTAL	
En COMMUN	A L'ISOLEMENT	Au chômage faute de travail.	CONDAMNÉS à la DÉPORTATION ou à la détention n'ayant pas accepté le travail.	Par prescription médicale.	Par suite de mauvais temps ou de réparations à l'outillage, etc.	L'INFIRMERIE	ORIENTATION et isolement.	Par PUNITION ou mesure disciplinaire.	A LA SALLE de discipline.	TOTAL	
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
341	5	23	»	18	»	»	27	»	22	»	436
346		23		18		27		22		436	